

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 15-436-1933 promuguant dans la colonie le décret du 24 février 1953 modifiant le décret du 2 décembre 1928 relatif à la police sanitaire maritime aux colonie.

n° 15-436-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 mars 1933

Numéro JO
n° 463 du 30/06/1935

Date du numéro
30 juin 1935

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion, d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'arret du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois décret et arrete deviennent exécutoire

Vul'arrêté du 24 février 1933. modifiant le decret du 27 décembre 1928 relatif à la poltice sanitaire maritime aux colonies inséré au journal officiel de la République française du 1er mars 1933,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 24 février 1933 susvisé, modifiant le décret du 27 décembre 1928 relatif à la police sanitaire maritime aux colonies. Art. 2. —Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

Chapon-Baissac